

Acceptation du concordat



Atouts de Moutier

Moutier accueille notamment :

- Des entreprises performantes (Applitec, Azurea, ETA, Tornos, etc.) connues dans le monde entier.
- Le Forum de l'Arc qui accueille des conférences et des expositions régionales et internationales (SIAMS).
- Une prison conforme aux standards internationaux.
- Le musée jurassien des Arts...

Ne pas renier nos engagements

Nous nous engageons depuis longtemps en faveur du retour de Moutier dans la famille jurassienne. Nous n'allons pas la laisser tomber maintenant.

Le parlement s'est montré quasi unanime pour approuver le concordat. **Il y a bien plus de points positifs que de négatifs à accueillir Moutier.**

Le vote de ce concordat est l'ultime étape qui permet au peuple jurassien d'accueillir les Prévôtoises et les Prévôtois.

... et tant d'autres choses qui font de cette ville non pas un poids, mais une bouffée d'oxygène pour le Jura.

Un peu d'humour

Nous avons déjà la saucisse d'Ajoie et la Tête de Moine, avec Moutier nous aurons aussi le meilleur cervelas de Suisse! 😊



Confiants dans un avenir meilleur pour notre canton avec la commune de Moutier, les partis suivants (par ordre alphabétique) vous invitent à accepter le concordat qui vous est soumis.

J'ai entendu dire que les impôts allaient augmenter à cause de l'arrivée de Moutier...

Faux. Le gouvernement a réaffirmé qu'il n'avait pas l'intention d'augmenter les impôts. Au demeurant, il n'y a pas de raison pour que la venue de Moutier provoque une augmentation d'impôts.

Notre district va perdre des députés...

C'est vrai, la venue de Moutier c'est un nouvel équilibre des forces politiques dans le Jura. Cela étant, les députés sont élus pour promulguer des lois qui sont bénéfiques à toute la population du canton et pas seulement à leur district ou à leur commune.

Le concordat n'est pas équilibré...

Faux. Dans le Jura et dans le canton de Berne, il y a des gens qui trouvent que le concordat n'est pas équilibré. Ce sont ceux qui préfèrent voir le verre à moitié vide plutôt que le verre à moitié plein. Le concordat règle tous les aspects du transfert, et ni le Jura ni Berne ne sont pénalisés.

On peut renégocier le concordat

Faux. Si le concordat est refusé par Berne ou le Jura, tout s'arrête et Moutier restera bernoise pour longtemps encore. Personne ne le souhaite, même pas dans le Jura bernois.

Il n'y a plus d'argent pour les crèches, mais il y en a pour Moutier...

Faux. L'argent qui sera consacré au transfert de Moutier n'est pas prélevé sur d'autres besoins de la population. En clair : Il n'y aura pas de diminution de prestations de l'Etat due à la venue de Moutier.

Faux. La situation financière de Moutier est saine et ses finances ont retrouvé les chiffres noirs avec un bénéfice de 2,2 millions de francs en 2023.

Avec Moutier on accueille une ville aux soins palliatifs...

J'ai entendu que le transfert de Moutier va coûter 65 millions...

Faux. Ce chiffre de 65 millions n'est pas un coût pour le Jura, mais un manque à gagner dû au système de calcul de la péréquation financière fédérale. De 2026 à 2031 le Jura recevra un montant supplémentaire de 105 millions de francs.

